

Communiqué de presse

Vendredi 12 décembre 2014

Une boussole d'orientation politique pour plus de prospérité

Lentement mais sûrement, « l'empreinte de l'État », qui réduit la marge de manœuvre des entreprises suisses, s'accroît. economiesuisse propose une boussole d'orientation politique, soit un instrument unique permettant d'évaluer les interventions sur le marché et de quantifier des activités étatiques. L'objectif est de favoriser une prise de conscience grâce à un meilleur suivi, d'éviter de nouvelles interventions étatiques et, à moyen terme, de les réduire.

Plus de la moitié de tous les prix sont (en partie) administrés par l'État. Plus d'un cinquième des actifs appartiennent à l'État, qui représente un tiers environ de tous les emplois et redistribue plus de 42 % de la création de valeur totale. Des chiffres impressionnants pour un acteur dominant de l'économie, dont l'importance et l'influence sont souvent sous-estimées. economiesuisse entend sensibiliser l'opinion publique et lever le voile sur le rôle de l'État dans les différents secteurs économiques. Pour ce faire, l'organisation a élaboré une boussole d'orientation politique, qui évalue les activités de l'État sur la base de six paramètres et illustre ainsi l'empreinte de l'État. Le résultat fait le point sur les différentes facettes de l'influence étatique. Les interventions sur le marché sont évaluées sur la base de cinq principes libéraux découlant de la Constitution (art. 94 Cst.). Selon cet article, la tâche de l'État se limite à créer un environnement favorable à l'économie privée.

L'esprit d'entreprise sous pression

L'objectif est de rappeler les grands principes économiques fixés dans la Constitution et en partie oubliés. En effet, la concurrence et un environnement libéral sont les fondements d'une activité entrepreneuriale couronnée de succès, de l'innovation et d'une prospérité durable. Pourtant, les appels à des interventions de l'État ne faiblissent pas, au contraire. Le modeste élan de libéralisation qui avait touché certains secteurs dans les années 1990 s'est émoussé. La pression réglementaire s'intensifie, souvent au nom de la protection des consommateurs. De plus, l'État développe ses activités économiques, notamment dans de nouveaux domaines. Il agit directement ou par l'intermédiaire d'acteurs qui dépendent de lui.

Laisser plus d'espace à l'initiative privée

L'objectif à moyen terme est de circonscrire l'influence de l'État à ses tâches constitutionnelles pour permettre une prospérité accrue. Dans cette optique, la publication « État et concurrence » met à disposition une boussole d'orientation politique permettant d'évaluer la situation et de suivre son évolution. Cette boussole montre quelles activités doivent être laissées à l'initiative du secteur privé, lesquelles sont du ressort de l'État et, le cas échéant, dans quelles conditions. La publication propose également des mesures générales à prendre pour éviter une augmentation de l'empreinte de l'État dans le domaine de la concurrence ou pour réduire la présence étatique.

La publication en allemand peut être téléchargée sous www.economiesuisse.ch/staat_wettbewerb

Pour toute question : Cécile Rivière, responsable de projets

Téléphone : +41 79 733 16 58 ; courriel : cecile.riviere@economiesuisse.ch